

ENDROIT DE PASSATION DES ÉPREUVES

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud : 157, rue Saint-Louis, Montmagny, porte # 4

INSCRIPTION et DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour votre inscription à une reprise d'examen et pour toute demande de renseignements sur la session d'examen, sur les conditions d'admission au CÉGEP, sur les cours d'été et sur les relevés des apprentissages :

- Du **26 juin au 4 juillet** : vous communiquez directement avec la conseillère en orientation de votre école d'origine.

École secondaire de Saint-Anselme : 418 885-4431, poste 1681 ou 4723.	École secondaire Louis-Jacques-Casault : 418 248-2370, poste 4726 ou 4723.
---	--

École secondaire de Saint-Charles : 418 887-3418, poste 2725	École secondaire Bon-Pasteur : 418 247-3957, poste 5110
--	---

École secondaire de Saint-Damien : 418 789-2437, poste 3717	École secondaire de Saint-Paul : 418 469-2117, poste 6116
---	---

École de l'Envol : 418 789-1001, poste 6116	École secondaire La Rencontre : 418 356-3314, poste 7709
---	--

Du 7 au 18 juillet de 9 h à 12 h : vous communiquez avec Mme Annie Laverdière, conseillère en orientation, au 418 241-8965 ou par courriel annie.laverdiere@csscotesud.gouv.qc.ca .

Du 21 juillet au 5 août de 9 h à 12 h : vous communiquez avec le responsable de la session d'examen au 418 248-1001 poste 8497.

ADMISSION LE JOUR DE L'ÉPREUVE

- Il devra se présenter au moins **vingt minutes** avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve.
- L'élève devra s'identifier en présentant une carte d'identité récente avec photo (carte étudiante, carte d'assurance-maladie ou permis de conduire)
- L'élève devra montrer son relevé des apprentissages du Ministère de l'Éducation ou son dernier bulletin scolaire de juin 2025.
- Il devra obligatoirement laisser ses appareils électroniques (ex. : cellulaire) à l'extérieur de la salle de cours.

DOSSIER PRÉPARATOIRE EN FRANÇAIS 4^e et 5^e SECONDAIRE ET EN ANGLAIS ENRICHÉ 5^e SECONDAIRE

L'élève, son parent ou une personne désignée par celui-ci devra se présenter au **Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny, porte #4**. Le parent doit toutefois présenter la carte d'identité ou le bulletin de l'élève.

- Français, langue d'enseignement, 5^e secondaire pour la lecture (132 510) et l'écriture (132 520) lundi 21 juillet ; 13 h à 16h.
- Français, langue d'enseignement, 4^e secondaire pour la lecture (132 410) et l'écriture (132 420) lundi 21 juillet ; 13h à 16h.
- Anglais, langue seconde, 5^e secondaire, **programme enrichi** (136 540 et 136 550) mercredi 23 juillet ; 8 h 30 à 12 h

NOTE pour les élèves utilisant la synthèse vocale pour l'écoute du dossier préparatoire; l'élève pourra en faire l'écoute sur place uniquement lors de **la cueillette du dossier préparatoire**. Des portables seront disponibles.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- L'élève doit apporter **tout** son matériel (crayon à mine, stylo à encre ineffaçable de couleur bleue ou noire, efface et du ruban correcteur, dictionnaire). Aucun prêt de matériel sur place.
- L'élève doit apporter sa calculatrice et il peut se faire une feuille aide-mémoire manuscrite 8 ½ x 11 recto-verso pour l'examen de mathématique. Aucun prêt de matériel sur place.
- Pour l'obtention de son résultat, l'élève doit communiquer avec son école d'origine à compter du 12 août 2025.
- Aucun coût pour la passation des examens pour les élèves du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

MESURES D'ADAPTATION

- Nous allons favoriser l'utilisation des ordinateurs portables déjà sur place pour les élèves qui bénéficient de la mesure d'adaptation « Utilisation d'un ordinateur et/ou utilisation d'un outil d'aide à la lecture ou à l'écriture » inscrite à son plan d'intervention. L'élève devra apporter ses écouteurs.
- Les élèves provenant d'un **autre** centre de services scolaire devront apporter également leur plan d'intervention afin de justifier l'utilisation d'une mesure d'adaptation; sans son plan d'intervention l'élève n'aura pas le droit à ses mesures d'aide.

COURS DE RATTRAPAGE

Des services d'aide à la réussite offerts pendant la période estivale sont offerts par divers organismes. Vous référer à la section « **PARENTS ET ÉLÈVES / cours et examens d'été** » de notre site Web. Aucun cours d'été ne sera offert dans nos établissements.

DISPONIBILITÉ DES PORTABLES

Plusieurs portables seront disponibles sur place pour les évaluations d'écriture. Nous donnerons accès à une cinquantaine d'appareils qui seront distribués selon l'ordre d'arrivée des élèves. Les utilisateurs bénéficieront de la session d'examens qui verrouille Internet.

Mercredi 23 juillet 2025		Code de cours	Heure *
P.M.	Anglais de base, 4 ^e secondaire, production écrite	134 430	12 h 30 à 15 h 45
Jeudi 24 juillet 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	Anglais, 5 ^e secondaire, programme de base, compréhension orale et écrite	134 520	8 h 30 à 11 h 45
P.M.	Anglais, 4 ^e secondaire, programme de base, compréhension orale et écrite	134 420	13 h à 15 h 10

Lundi 28 juillet 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	* MÉQ – Français écriture, 5 ^e secondaire *** Apportez le dossier préparatoire	132 520	8 h 30 à 12 h
P.M.	* MÉQ – Anglais, 5 ^e secondaire, programme enrichi (écoute du document audio et discussion) *** Apportez le dossier préparatoire	136 540 136 550	13 h à 14 h 30
Mardi 29 juillet 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	Français lecture, 5 ^e secondaire *** Apportez le dossier préparatoire	132 510	8 h 30 à 10 h 40
P.M.	* MÉQ Anglais, 5 ^e secondaire, programme de base, tâche préparatoire et interaction orale	134 510	13 h à 16 h
Mercredi 30 juillet 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	Français lecture, 4 ^e secondaire *** Apportez le dossier préparatoire	132 410	8 h 30 à 11 h 10
P.M.	Chimie, 5 ^e secondaire (théorie)	051 504	12 h 30 à 16 h
	Physique, 5 ^e secondaire (théorie)	053 504	13 h à 15 h 10
Jeudi 31 juillet 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	* MÉQ Anglais, 5 ^e secondaire, programme de base, production écrite	134 530	8 h 30 à 10 h 45
	* MÉQ Anglais, 5 ^e secondaire, programme enrichi, production écrite *** Apportez le dossier préparatoire	136 550	8 h 30 à 11 h 45
P.M.	Français écriture, 4 ^e secondaire *** Apportez le dossier préparatoire	132 420	13 h à 15 h 10
Vendredi 1 ^{er} août 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	* MÉQ – Histoire, 4 ^e secondaire	085 404	8 h 30 à 11 h 45
P.M.	Science et environnement, 4 ^e secondaire (théorie)	058 402	13 h à 15 h 10
	Science et technologie de l'environnement (théorie)	058 404	13 h à 15 h 10

Lundi 4 août 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	Mathématique, 3 ^e secondaire (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	063 306	8 h 30 à 10 h 40
	* MÉQ – Mathématique, 4 ^e secondaire CST (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	063 420	8 h 30 à 11 h 45
	* MÉQ – Mathématique, 4 ^e secondaire TS (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	064 420	8 h 30 à 11 h 45
	* MÉQ – Mathématique, 4 ^e secondaire SN (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	065 420	8 h 30 à 11 h 45
	Mathématique, 5 ^e secondaire CST (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	063 504	8 h 30 à 10 h 40
	Mathématique, 5 ^e secondaire TS (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	064 506	8 h 30 à 10 h 40
	Mathématique, 5 ^e secondaire SN (C2 - Utiliser un raisonnement mathématique)	065 506	8 h 30 à 10 h 40
P.M.	Mathématique, 3 ^e secondaire (Résoudre une situation-problème)	063 306	13 h à 15 h 10
	Mathématique, 4 ^e secondaire CST (Résoudre une situation-problème)	063 410	13 h à 15 h 10
	Mathématique, 4 ^e secondaire TS (Résoudre une situation-problème)	064 410	13 h à 15 h 10
	Mathématique, 4 ^e secondaire SN (Résoudre une situation-problème)	065 410	13 h à 15 h 10
	Mathématique, 5 ^e secondaire CST (Résoudre une situation-problème)	063 504	13 h à 15 h 10
	Mathématique, 5 ^e secondaire TS (Résoudre une situation-problème)	064 506	13 h à 15 h 10
	Mathématique, 5 ^e secondaire SN (Résoudre une situation-problème)	065 506	13 h à 15 h 10
Mardi 5 août 2025		Code de cours	Heure *
A.M.	* MÉQ – Science et technologie, 4 ^e secondaire (Théorie)	055 410	8 h 30 à 11 h 45
	* MÉQ – Applications technologiques et scientifiques, 4 ^e secondaire (Théorie)	057 410	8 h 30 à 11 h 45

* MÉQ = Épreuve unique du ministère de l'Éducation.

* Le temps supplémentaire accordé par épreuve est inclus.